

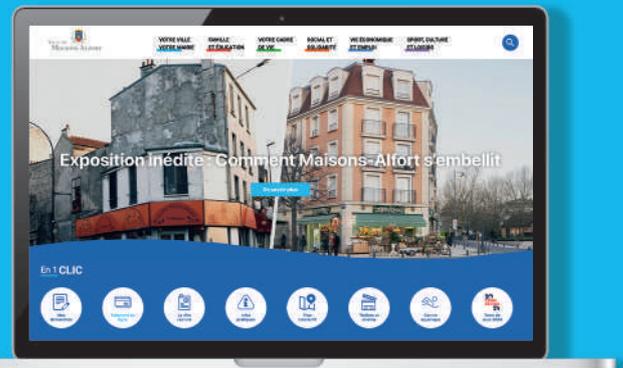
Tous connectés



Facebook



www.maisons-alfort.fr



#VilledeMaisonsAlfort

Instagram



LE NUMÉRIQUE, une nouvelle porte d'accès aux services publics

À l'heure où le numérique transforme en profondeur nos modes de vie, la Ville de Maisons-Alfort s'empare de cette mutation pour répondre au mieux aux besoins de la population, avec toujours le souci de l'accessibilité du service public. Le numérique s'envisage alors comme un outil supplémentaire, et non de remplacement, d'accès aux services publics.

Tout d'horizon de ces évolutions qui façonnent l'administration publique de demain.

Dans de nombreux foyers, le constat est le même : nous menons au quotidien une course contre la montre. Pour vous faire gagner du temps au quotidien, **la Ville s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de ses services, au plus près de vos besoins.** Aussi, de nombreuses démarches ont évolué vers la dématérialisation, et sont réalisables, pour certaines à 100 %, depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

L'accès à l'information est également simplifié, vous permettant d'accéder en un clic aux actions et aux événements mis en œuvre par la Ville. Un **quotidien simplifié, des services rapprochés, des échanges plus fluides et des démarches plus adaptées**, tels sont les objectifs que la Ville s'est fixés en matière de transition numérique.

Le résultat ? **3 arobases**, un symbole fort obtenu par la Ville en février 2025 pour sa première participation au label Villes et Villages Internet et qui vient récompenser les efforts menés à Maisons-Alfort en matière de numérisation de ses services.

Au total, ce sont **plus de 160 actions** qui ont été identifiées dans notre ville et viennent ainsi compléter l'accueil physique. Car se saisir de l'enjeu numérique, c'est ouvrir davantage l'accès au service public, et non en éloigner les citoyens : **les services de la Ville continueront d'être ouverts et leurs personnels de vous accueillir et vous orienter.**

S'ancrer dans la transition numérique, c'est également donner toutes les chances aux futures générations de pouvoir apprendre dans des conditions optimales. C'est ainsi **porter un programme ambitieux en faveur des classes numériques, ou encore proposer des outils innovants au sein du QJ**, l'équipement créé à destination de la jeunesse maisonnaise. Parce que le numérique ne saurait n'appartenir qu'aux domaines administratif ou scolaire, la Ville entend bien **démocratiser et ouvrir son usage aux loisirs avec des animations dédiées.** Cette transition numérique ne peut enfin s'envisager sans équité. Les services publics dématérialisés représentent une avancée majeure pour une large partie de la population, mais **Maisons-Alfort n'oublie pas pour autant celles et ceux qui n'ont pas accès à l'outil numérique ou qui en sont éloignés.** Une attention particulière est ainsi portée à **l'égalité d'accès aux services** via des actions de médiation et d'alternatives au numérique, avec l'ambition que le numérique rapproche la population des services publics et non l'inverse.



TRANSITION NUMÉRIQUE

Des services et démarches qui s'adaptent à vos besoins

Si la Ville met en œuvre une politique active en matière de transition numérique, elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et poursuit ses efforts pour adapter les procédures aux nouvelles pratiques. Tous les ans, des évolutions sont ainsi mises en œuvre dans nos services pour mieux correspondre à nos nouvelles habitudes.

L'ESPACE CITOYEN, TOUTES VOS DÉMARCHES EN UN CLIC

La Ville s'est dotée il y a plusieurs années de l'Espace citoyen, une porte d'entrée numérique sur diverses démarches administratives en ligne. **État civil, scolarité, voirie, demande de bourses, chiens catégorisés, stationnement abusif...** sont ainsi réalisables via ce portail dédié, accessible depuis le site de

la Ville, www.maisons-alfort.fr rubrique « Mes démarches ». Pour des raisons de sécurité et de contrôle, certaines démarches doivent obligatoirement être finalisées en mairie (dossier de mariage, délivrance de vos titres d'identité, déclaration de naissance, etc.), l'Espace citoyen vous permettant dans ce cas de gagner du temps.

LE PORTAIL FAMILLE, L'ALLIÉ DES PARENTS

Adossé à l'Espace citoyen, comme son nom l'indique, le Portail Famille se destine aux parents des enfants scolarisés à Maisons-Alfort. Ils peuvent accéder à toutes les informations concernant les activités péri et extrascolaires de leurs enfants (réservation, fréquentation, justification d'absence...). Ils disposent aussi de leurs factures, payables, elles aussi, en ligne, depuis la plateforme PayFiP, accessible sur www.payfip.gouv.fr.

« Les familles peuvent inscrire leurs enfants à l'accueil de loisirs du mercredi et lors des vacances scolaires, à la restauration scolaire, aux mini-séjours d'été, faire calculer leur quotient familial,

etc. La totalité de l'inscription en classe de CP est dématérialisée, un véritable gain de temps pour les parents. Nous recevons toujours au guichet pour celles et ceux qui en ressentent le besoin », explique le responsable adjoint de la Direction Enfance-Éducation.

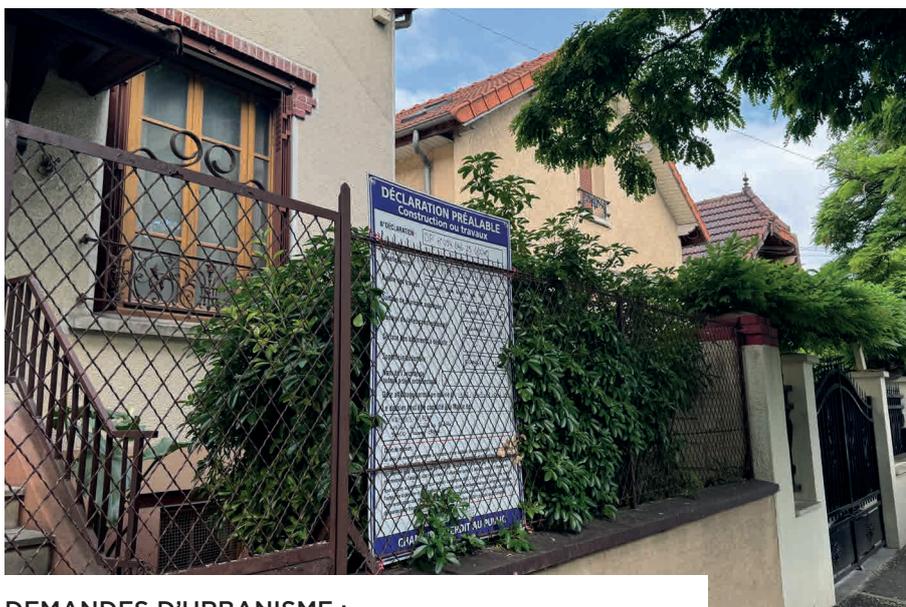
BIENTÔT UN PORTAIL PLUS ACCESSIBLE

Dans un souci constant d'amélioration de son offre de services, la Ville travaille actuellement à la **refonte visuelle de cet espace numérique, afin de le rendre plus ergonomique et accessible. Prochainement, vos démarches seront donc d'autant plus faciles d'accès !**

Parce que la Ville souhaite que tout Maisonnais qui le souhaite puisse avoir **accès au service public en direct, chaque démarche dématérialisée est également réalisable dans le service dédié, à l'Hôtel de Ville.**



Découvrez l'Espace citoyen



DEMANDES D'URBANISME :

UN GUICHET UNIQUE, 100 % NUMÉRIQUE

Vos demandes de **permis de construire**, **déclarations préalables de travaux** ou encore **certificats d'urbanisme** peuvent être effectuées en ligne grâce au **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**, une plateforme commune à l'ensemble

des 13 communes qui composent le Territoire Paris Est Marne&Bois. Celui-ci est accessible sur le site internet de la Ville www.maisons-alfort.fr, rubrique « Cadre de vie – Urbanisme et Aménagement ». Pour réaliser vos demandes, il vous faudra préalablement créer un compte.

SITE INTERNET

Une porte d'entrée pour vos démarches... et pas seulement !

Au-delà de vous donner accès à l'ensemble des services proposés par la Ville et de rassembler toutes les démarches sur une seule et même plateforme, le site internet www.maisons-alfort.fr vous permet également de suivre l'actualité complète de la Ville.

Renseignements pratiques, nouveautés, programmation culturelle, sportive et de loisirs... accédez à toute l'information locale en un coup d'œil.

 **Des rubriques, pour accéder aux renseignements pérennes :** les modes d'accueil de la petite enfance, la scolarité de vos enfants, la gestion des déchets, l'accompagnement des personnes âgées, etc.



« **À la une** », pour découvrir ce qui fait l'actualité de votre ville.



L'**agenda**, pour ne manquer aucun événement.



Votre ville en images : retrouvez les photos et vidéos des derniers événements qui ont marqué Maisons-Alfort.



Accédez à maisons-alfort.fr depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone !

LES SERVICES PUBLICS EN LIGNE

Ayez les bons réflexes !

Au-delà des services de la Ville, nombre de démarches sont accessibles en ligne à l'échelle nationale. Deux sites internet sont ainsi à connaître :

- www.service-public.fr : plus de 650 démarches y sont accessibles en quelques clics, notamment pour signaler un changement d'adresse, une fraude à la carte bancaire ou réaliser votre inscription sur les listes électorales.
- www.ants.gouv.fr : l'agence nationale des titres sécurisés dispose d'un site Internet vous permettant de réaliser vos démarches concernant vos titres d'identité, votre permis de conduire ou l'immatriculation de votre véhicule.

LE PLAN INTERACTIF : UN INCONTOURNABLE POUR VOUS REPÉRER

Tout ce que vous cherchez se trouve sur le plan interactif ! Accessible en bas de page du site internet, il vous permet d'obtenir l'adresse et les horaires d'ouverture de vos équipements et les informations de contact des services de la Ville.

LES ACTES DE LA VILLE, DÉMATÉRIALISÉS

Accédez aux arrêtés municipaux, procès-verbaux et délibérations du Conseil municipal de manière entièrement dématérialisée grâce au recueil des actes administratifs, rubrique « Votre ville votre mairie ».

LES RÉSEAUX SOCIAUX, POUR UN SUIVI AU QUOTIDIEN

Pour ne manquer aucune actualité, abonnez-vous dès à présent aux réseaux sociaux de la Ville ! En plus des nombreuses photos et vidéos publiées, ils assurent un véritable suivi de l'action municipale.

-  Ville de Maisons-Alfort
-  villedemaissionsalfort
-  Ville de Maisons-Alfort





Ville Internet
3
arobases sur 5



Plus de **160** actions
numériques répertoriées



Près de **50** personnes
accompagnées à l'espace
multimédia du Centre
socioculturel Liberté



3
agents du Centre Communal d'Action
Sociale habilités Aidants Connect

LE PASSEPORT JUNIOR@SENIORS

Grâce au passeport Junior@Séniors, les Maisonnais de 18 à 25 ans ayant une bonne connaissance des usages informatiques peuvent apporter une aide précieuse à nos aînés, à leur domicile. Le Quartier Jeunes propose une formation de sensibilisation à l'intervention au domicile des seniors, à la fois théorique et pratique pour mieux cibler les besoins des seniors et les accompagner.

Plus d'informations au
01 41 94 52 80.

NUMÉRICLUB & ATELIERS 2.0

En plus de l'espace multimédia, la médiathèque André Malraux organise tous les mois un **atelier dédié au numérique et aux nouvelles technologies**. Encadrés par un animateur multimédia, ces ateliers abordent divers thèmes : initiation à l'utilisation d'un ordinateur, sensibilisation aux bonnes pratiques sur le web, découverte des réseaux sociaux ou encore sensibilisation aux fake news...

Pour les plus jeunes, **Le_Numériclub** – une série d'ateliers thématiques – vise à promouvoir la culture du numérique par la création d'animations numériques et de jeux vidéo.



Tout au long de l'année, des cours d'informatique pour ordinateur et smartphone sont proposés au CSC Liberté.

LUTTE CONTRE L'ILLECTRONISME Le numérique accessible à tous

DES INITIATIONS DANS VOS QUARTIERS

Dans les maisons de quartier, l'Office Municipal de la Culture (OMC) propose des initiations aux usages du numérique, à la demande. Au CSC Liberté, des ateliers d'initiation sont également organisés par un animateur dédié et élaborés en fonction des besoins des participants. Tout au long de l'année, différentes thématiques sont ainsi abordées (gestion d'une messagerie, sécurité informatique, etc.).
Plus d'informations au 01 41 79 08 30 ou sur place au 59, avenue de la Liberté.

FRANCE SERVICES : LES SERVICES PUBLICS À PROXIMITÉ

Sans oublier **les maisons France Services** qui réunissent 12 organismes en un seul (centre des impôts, Sécurité sociale, caisses de retraite...) et même lieu pour faciliter vos démarches administratives et répondre à vos interrogations.
Plus d'informations au 01 58 73 27 27 ou au 01 49 76 47 55.

UNE AIDE SUR MESURE EN MAIRIE

Avec le dispositif **Aidants Connect**, un agent habilité du Centre Communal

d'Action Sociale de la Ville réalise vos démarches administratives (Allocations familiales, Ameli, France Travail, etc.) à votre place, tout en garantissant la protection de vos données personnelles. Ce service est accessible sur **rendez-vous auprès du CCAS au 01 43 96 77 04.**

En parallèle, tous les mercredis après-midi de 14h à 17h (sur RDV au 3994 ou www.valdemarne.fr), le CCAS accueille également les **permanences du département du Val-de-Marne pour vous aider dans vos démarches.**

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'EMPLOI

Afin d'aider les Maisonnais de plus de 26 ans dans la prise en main des outils numériques, indispensables pour la recherche d'un emploi, le Service Municipal d'Accompagnement à l'Emploi organise des cours d'initiation axés sur les besoins élémentaires en milieu professionnel (mail, gestion de fichiers, démarches en ligne, etc.). Des ordinateurs sont également en accès libre et des ateliers, dédiés à l'aide à la réalisation des démarches en ligne de recherche d'emploi, sont régulièrement organisés.



100 %

des écoles élémentaires équipées de vidéoprojecteurs interactifs



551

élèves de toutes les classes de CM2 formés à la sécurité sur Internet chaque année



10

ordinateurs en libre-service à la médiathèque André Malraux

QJ : de la formation à la transmission

Au QJ, les Maisonnais de 11 à 30 ans peuvent cultiver leurs compétences numériques grâce à la plateforme PIX. L'équipe et ses bénévoles accompagnent les jeunes dans l'appropriation de la plateforme à travers des ateliers thématiques autour de la sécurité sur internet, de l'usage de logiciels bureautiques, du droit à l'image, etc. De plus, les équipes du QJ les accompagnent dans leurs projets numériques : grâce aux postes informatiques en libre accès et à son laboratoire numérique, les jeunes Maisonnais disposent d'un véritable tremplin pour créer, innover et entreprendre.



UN ACCÈS FACILITÉ À LA CULTURE

Les médiathèques (www.bibliotheques.maisons-alfort.fr) et les Théâtres de la Ville (www.theatredemaillons-alfort.org) disposent de sites internet dédiés : vous pouvez y consulter les derniers coups de cœur des bibliothécaires, réserver vos documents à l'avance, ou bien acheter vos abonnements et billets pour la saison théâtrale et consulter le programme du Ciné Debussy, le cinéma de Maisons-Alfort. Actuellement en construction, le site du conservatoire Henri Dutilleux verra le jour très prochainement.

CULTURE, ENSEIGNEMENT... Les nouvelles technologies au cœur de notre quotidien



À LA DÉCOUVERTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE !

Dans le cadre du festival de l'histoire de l'art hors les murs, la **médiathèque André Malraux** a invité des élèves du lycée Delacroix à rencontrer Aurèce Vettier, artiste numérique, spécialiste de l'Intelligence Artificielle, et l'historien de l'art Vincent Baby. Entre opportunités et risques pour les artistes, les élèves ont participé au débat avant de découvrir deux courts-métrages mettant en scène la création par le biais de l'IA.

À la **Mission Locale**, les jeunes suivis ont eu l'occasion de découvrir comment l'intelligence artificielle pouvait être utilisée au profit de leur insertion professionnelle, grâce à une série d'ateliers proposée par Google et un coach spécialisé.

PROGRAMME DE CLASSES NUMÉRIQUES

Conformément aux engagements pris dans le projet de mandat municipal, l'ensemble des écoles élémentaires est dotée de vidéoprojecteurs **interactifs** dans le cadre du programme de développement

des classes numériques (voir P. 13).

En parallèle, **l'ensemble des élèves de CM2 bénéficie du dispositif Permis Internet**, une formation dispensée par des agents de la police municipale.

Leurs aînés **des collèges et des lycées ont été dotés d'un ordinateur** fourni respectivement par le département du Val-de-Marne à leur rentrée en 6^e et la région Île-de-France, en seconde.

LE NUMÉRIQUE S'INFILTRE DANS NOS LOISIRS

Tout au long de l'année, la Ville et l'OMC mettent en lumière l'intérêt du numérique par le biais d'événements et d'ateliers. La dernière édition de la Fête de la Science a ainsi permis aux Maisonnais de percer tous les secrets de l'impression 3D grâce à des ateliers pratiques et des conférences. De son côté, la Maison de l'Environnement propose régulièrement des expositions immersives, plongeant les spectateurs dans un tout autre paysage grâce à la réalité augmentée.



À la Maison de l'Environnement, l'expérience Onéra a plongé les Maisonnais dans un monde végétal, entre virtuel et réalité.